



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

trente-cinquième sommet franco-britannique

Question au Gouvernement n° 498

Texte de la question

TRENTE-CINQUIÈME SOMMET FRANCO-BRITANNIQUE

M. le président. La parole est à M. Bertrand Bouyx, pour le groupe La République en marche.

M. Bertrand Bouyx. Monsieur le président, mes chers collègues, je souhaite associer à ma question mes collègues députés du Calvados, Christophe Blanchet, Fabrice Le Vigoureux et Alain Tourret.

Madame la ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur, le trente-cinquième sommet franco-britannique s'est déroulé la semaine dernière, dans un contexte marqué par la volonté du peuple de Grande-Bretagne de quitter l'Union européenne.

Nous sommes tous attachés à la solidité et à la pérennité des rapports d'amitié et d'échanges entre la France et le Royaume-Uni. En Normandie, et particulièrement dans le Calvados, notamment dans ma circonscription qui vit le débarquement allié sur ses plages en juin 1944, cette amitié revêt un caractère tout particulier. C'est pourquoi, comme tout Normand, je me réjouis de la volonté de l'État de prêter la tapisserie de Bayeux. Quel plus beau symbole du lien franco-britannique ?

Au-delà des symboles, l'actualité et la préparation de l'après-Brexit nous rappellent à nos responsabilités face à des enjeux majeurs : crise migratoire, avec les drames humains qui en sont la conséquence, échanges commerciaux, impacts sur l'économie de la pêche dans la Manche et coopération dans le domaine de la sécurité.

En ce qui concerne le dossier particulièrement douloureux et complexe de l'afflux migratoire aux frontières de l'Angleterre, cette dernière peut et doit prendre ses responsabilités. Entre fermeté et humanité, il y a un chemin à trouver. Le cas précis des mineurs isolés doit être traité ; les drames quotidiens nous imposent de porter secours aux réfugiés et de traiter au plus vite les demandes d'asile.

Madame la ministre, sur tous ces sujets et en particulier sur la gestion de la frontière, à quels résultats concrets ce sommet franco-britannique a-t-il abouti et quelles perspectives a-t-il tracées pour l'avenir de nos relations avec la Grande-Bretagne ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

Mme Jacqueline Gourault, *ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.* Monsieur le député, lors du déplacement au Royaume-Uni, à Sandhurst, du Président de la République, le 18 janvier dernier, le ministre de l'intérieur a signé avec son homologue un nouveau traité pour la gestion de notre frontière commune. Celui-ci complète les accords du Touquet et renforcera notre action, ce qui était indispensable.

M. Pierre Cordier. Encore une lecture de fiche !

Mme Jacqueline Gourault, ministre. Le Royaume-Uni s'est engagé à accélérer la procédure de transfert de certains réfugiés vers son territoire. En particulier, la prise en charge des mineurs isolés sera améliorée, qu'elle soit faite au titre du règlement de Dublin ou dans le cadre du dispositif humanitaire dit « Dubs » – du nom du parlementaire qui a fait voter cet amendement – qui concerne des mineurs qui n'ont pas de lien avec le Royaume-Uni.

Ce nouveau traité permettra également d'améliorer notre lutte commune contre l'immigration irrégulière, grâce en particulier à la création d'un centre conjoint d'information et de coordination franco-britannique, qui se substituera à l'actuel centre de coordination installé sur le port de Calais, et dont les pouvoirs seront plus grands.

En complément, nous avons obtenu des Britanniques un engagement financier supplémentaire, d'un montant de 50 millions d'euros...

M. Thibault Bazin. C'est en baisse !

Mme Jacqueline Gourault, ministre . . . afin d'améliorer la sécurité à la frontière et la prise en charge des réfugiés dans les Hauts-de-France. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

Un député du groupe LR. . C'était nul ! (*Protestations sur les bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Bouyx](#)

Circonscription : Calvados (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 498

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Intérieur (Mme la ministre auprès du ministre d'État)

Ministère attributaire : Intérieur (Mme la ministre auprès du ministre d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 janvier 2018](#)